



16ème législature

Question N° : 17056	De M. Olivier Falorni (Démocrate (MoDem et Indépendants) - Charente-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > anciens combattants et victimes de guerre	Tête d'analyse >Reconnaissance nationale pour les vétérans et travailleurs des essais nucléaires	Analyse > Reconnaissance nationale pour les vétérans et travailleurs des essais nucléaires.
Question publiée au JO le : 16/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Olivier Falorni appelle l'attention de M. le ministre des armées sur la reconnaissance nationale dont devraient bénéficier les vétérans et travailleurs des centres d'expérimentation nucléaire militaire. L'association des vétérans des essais nucléaires (AVEN) porte depuis longtemps des revendications, notamment sur l'élargissement de la liste des maladies radio-induites aux cancers du pharynx, du pancréas, de la prostate, de la thyroïde et aux maladies cardiovasculaires ; la reconnaissance du préjudice d'anxiété et d'un droit à l'indemnisation des préjudices subis par les proches des victimes et la réalisation d'une enquête sur les conséquences des essais nucléaires sur la descendance des personnes exposées. L'association formule également la requête suivante : que le 2 juillet, date à laquelle, chaque année, l'AVEN ravive la flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris, devienne « Journée nationale des vétérans des essais nucléaires ». Aussi, il souhaiterait connaître les réponses qui pourraient être apportées à ces demandes et, plus généralement, les mesures que compte prendre le Gouvernement pour acter la reconnaissance de la Nation envers les vétérans et travailleurs qui ont oeuvré pour l'indépendance nucléaire du pays.